

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N° 4499 - Jeudi 09 Novembre 2023 - Prix : 200 Fc

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## Un concours pour recruter 595 enseignants à la FOP



COOPÉRATION UUCIA / CHINE :

**Le renforcement des échanges  
économiques au cœur des échanges**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**25 Rabioul Thani 1445**

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Novembre 2023**

**Lever du soleil:**

**05h 33mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 08mn**

Fadjr : 04h 20mn

Dhouhr : 11h 54mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn



## PORTRAIT :

## Commissaire Abdallah Ali M'dahoma, un maillon important dans l'histoire de la police nationale

Né à Moroni Irougoudjani le 09 octobre 1949, le commissaire Abdallah Ali M'dahoma est un maillon important dans l'histoire de la police nationale aux Comores. Ses 42 ans de bons et loyaux services lui confèrent une expérience avérée dans les domaines du management et de l'administration de la police et de la sécurité publique, des investigations, de la recherche et du traitement des affaires policières et judiciaires et dans les missions de police et du renseignement.

Commissaire Abdallah Ali M'dahoma est un icône de la police nationale des Comores. Né à Moroni Irougoudjani le 09 octobre 1949, il a fait ses études primaires à l'école primaire d'Itsambouni. Le jeune Abdallah part à Madagascar poursuivre ses études secondaires au collège adventiste Soamanadrana (Tananarive) et au lycée technique de Tsimbazaza (Tananarive). Il obtient successivement le CEPE et le BEPC. Il est rentre aux Comores en 1969 et commence alors sa carrière dans l'enseignement primaire. « Je suis d'abord affecté à Hantsindzi, dans le Boinkou puis ensuite à Dzahani II. Je fais partie de la promotion des jeunes cadres formés sous l'autonomie interne pour

assurer la relève des enseignants malgaches qui officiaient dans de nombreuses écoles depuis le rattachement des Comores à la Grande île au début du siècle dernier », explique-t-il. Enseignant méticuleux et exigeant, il a réussi à intéresser beaucoup de jeunes à poursuivre des études.

En octobre 1971, il a pris la décision de s'inscrire pour faire le concours des inspecteurs de police. Il a été accepté et obtient une affectation au commissariat central de Moroni, pour un stage pratique et théorique en rapport l'exercice de police en zone urbaine. Il côtoie les fins limiers de la police des Comores notamment le commissaire Darouèche Kassim. Après son stage probatoire, il est affecté au service de la division de voie publique et de police administrative et au fichier central du Commissaire de la police de Moroni. Son dynamisme et sans sens aigues pour le renseignement et l'élucidation de nombreux dossiers judiciaires lui a valu d'être nommé commissaire au poste de Mbéni chargé du renseignement général et des enquêtes judiciaires. « Mon séjour dans cette région m'a permis d'acquérir une nouvelle expérience en matière de police en zone rurale. J'ai eu à traiter de nombreux dossiers et surtout à me familiariser avec la population

locale », dit-il.

Après deux années passées dans cette région, le commissaire Abdallah Ali M'dahoma regagne la capitale, où il est nommé, en 1974, chef de service au commissariat central en charge de la section judiciaire et de recherche pour la répression du trafic illicite des stupéfiants. Ce dernier s'est officiera au commissaire de Moroni jusqu'à la proclamation de l'indépendance unilatérale. Pendant le coup d'Etat du 03 août 1975, le commissaire intègre le Comité de réflexion politico-militaire du gouvernement révolutionnaire d'Ali Soilih en charge de la délivrance des passeports. Le 28 novembre 1975, il est détaché à la section de la force de la sécurité publique et à la répression des fraudes ainsi que de la cellule spécialisée à la chaîne pénale. Son talent et surtout sa capacité de fin limier lui valent d'être promu, en avril 1977, au poste de chef de la Brigade criminelle section judiciaire au Commissariat Central.

Quelques mois après, à la restauration du régime d'Ahmed Abdallah Abdérémane en 1978, il est affecté au journal national Al-Watwan comme chef administratif. Poste qu'il occupera durant quelques mois avant d'obtenir un stage longue durée de formation en Egypte à l'Ecole des officiers de police africaine. « Cette formation m'a offert



de nouvelles perspectives notamment dans les domaines des investigations criminelles, du droit approfondi supérieur et des études sociologiques section de recherche de la détention criminelle de l'académie égyptienne », mentionne-t-il. Dès son retour, il obtient une affectation à la direction central de police judiciaire (DCPJ) en qualité de chef de service chargé des affaires criminelles, économiques et financières. Il a

ensuite gravi les échelons en accédant à la direction de la police aux frontières (PAF). En novembre 1998, il est nommé au poste d'officier de police judiciaire. Sa carrière va culminer avec sa nomination, en 2002, au poste de commissaire divisionnaire qu'il occupera jusqu'à son départ, en 2004, à la retraite après 33 ans de bons et loyaux services.

Nassuf Ben Amad

### COMMÉMORATION DE LA MORT DE TAKI

## Malgré le boycott, le 25e anniversaire a eu lieu



Les anciens ministres, ambassadeurs, amis et proches de feu Mohamed Taki Abdoukarim, se sont donné rendez-vous à Mbéni le week-end dernier, pour le 25e anniversaire commémoratif de sa mort. La cérémonie a bel et bien réussi malgré le boycott du gouvernement qui visiblement était à Anjouan pour l'annonce officielle des candidats de la CRC aux prochaines échéances électorales.

6 novembre 1998 – 6 novembre 2023, cela fait jour pour jour 25 ans depuis la mort de l'ancien président Mohamed Taki Abdoukarim. A cette occasion, une cérémonie de recueillement a eu lieu ce week-end à Mbéni, sa ville natale en présence d'une foule nombreuse composée d'hommes politiques, religieux et notables. Seul le gouvernement a brillé par son absence. Les hautes autorités du régime étaient à Anjouan pour la présentation officielle des candidats à l'élection présidentielle et des gouverneurs des îles de 2024.

L'ambassadeur Mohamed Ali Dia, qui parlait à la demande du

grand Mufti de la République a montré qu'après 25 ans, l'estime pour Taki demeure intact dans toutes les générations. « Moi, personnellement j'ai bien appris beaucoup auprès de lui tant au niveau religieux, politique, social que coutumière », témoigne-t-il. Pour illustrer sa vision religieuse, M. Dia révèle que lorsque Taki était au pouvoir, le poste de Mufti de la République était vacant suite à la mort de l'ancien Saïd Mohamed Abdourahman depuis 1990. « Les yeux de Taki rivaient sur Cheikh Aboubacar Djamililayle. Ce dernier qui est actuellement mufti refusait l'offre, en lui recommandant de choisir Charif Saïd Tohir Ben Saïd Maoulana », rappelle-t-il.

Les participants s'interrogeaient sur l'absence du gouvernement. Un ancien ministre dit ne pas comprendre qu'un personnage comme

Mohamed Taki qui est mort dans ses fonctions, l'Etat n'organise pas une cérémonie de recueillement. « Ce n'est pas normal, il faut que ça change. On doit honorer les gens qui ont honoré notre pays », dit-il.

Pour rappel, Mohamed Taki Abdoukarim, né le 20 février 1936 à Mbéni (Grande-Comore), est mort le 6 novembre 1998 à Moroni. Cet homme d'État comorien, était président de la République du 25 mars 1996 à sa mort. Après ses études à Madagascar puis en France où il obtient un diplôme d'ingénieur en travaux publics, il est retourné aux Comores. Juste après, Saïd Mohamed Cheikh le nomme responsable des travaux publics à Anjouan où il fait la connaissance d'Ahmed Abdallah Abdérémane.

Ibnou M. Abdou

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Un concours pour recruter 595 enseignants à la fonction publique

*Dans un point de presse ce mardi 7 novembre 2023, le directeur de cabinet du ministère de l'éducation nationale El-Aziz Ben Ahmed a annoncé le concours des enseignants pour le recrutement dans la fonction publique qui aura lieu le 14 novembre prochain.*

C'est dans la salle de conférence du ministère de l'éducation nationale que le directeur de cabinet du ministère El-Aziz Ben Ahmed, a tenu son point de presse pour annoncer le concours des enseignants des écoles publiques pour intégrer par la suite la fonction publique. Un concours

de recrutement qui semble très politique vu les échéances électorales qui approchent. Mais, ce dernier explique que ce n'est pas le cas. « C'est une demande qui a été faite depuis longtemps surtout au niveau de l'île d'Anjouan, mais la procédure a pris du retard au niveau du ministère de la fonction publique, et même pour les enseignants. L'appel à candidature a été lancé il y a trois semaines. Certes, nous avons privilégié les enseignants qui enseignent bénévolement dans les écoles publiques », explique-t-il. Et d'ajouter : « Bien-sûr, on ne peut pas les recruter tous, mais il était important de répondre aux besoins. Après cet appel, on a reçu 2683 dossiers

d'enseignants dont 1800 sont déposés au niveau de l'île d'Anjouan où la demande des enseignants est plus élevée par rapport aux autres îles. Nous allons retenir 595 dans l'ensemble des îles dont 450 pour les écoles primaires et 145 pour les collèges et lycées ».

Selon lui, le mode de sélection des candidats se fera en deux étapes. Une sélection sur dossier, parce que l'appel à candidature était ouverte notamment dans l'enseignement de base communément appelé l'enseignement primaire, mais aussi à tous les comoriens et comoriennes qui exercent déjà comme bénévoles dans certains établissements publics et titulaires

d'un diplôme ou d'une licence professionnelle délivrés par l'IFERE. « Il s'avère qu'il y a d'autres dossiers qui n'ont pas forcément composés par les mêmes diplômes de difosie ou licence professionnelle. Donc il faudra procéder par une sélection sur dossiers. Et sur l'enseignement secondaire, on va recruter particulièrement des profs de mathématique et physique-chimie. Dans ce sens, il n'aurait pas forcément les mêmes diplômes. Il va falloir bien faire le tri entre les meilleurs dossiers par rapport à ceux qui devront passer le concours », dit-il.

Ensuite, après le tri des dossiers, ceux qui seront sélectionnés vont passer le concours. « Nous avons

besoin de pourvoir 595 postes d'enseignants, c'est-à-dire nous allons recruter 595 enseignants. Chaque candidat retenu recevra une convocation sur la plateforme de l'office national des examens et concours (ONEC) où il a déposé son dossier. Sachant qu'une liste de tous ces candidats sera diffusée sur cette même plateforme numérique et chaque candidat saura sur quel site et la classe qu'il va passer ce concours », précise-t-il. Pour passer le concours, trois sites sont retenus à savoir le lycée de Moroni, le lycée de Mutsamudu, et celle de Fomboni.

Nassuf Ben Amad

## COOPÉRATION UUCIA / CHINE :

## Le renforcement des échanges économiques au cœur des échanges

*L'Union des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture et la CCIA ont reçu ce mercredi l'ambassadeur de Chine aux Comores. Les discussions portaient sur les relations et les échanges économiques entre les deux pays.*

L'UCCIA et la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat de Ngazidja ont accueilli l'ambassadeur de la République populaire de Chine et sa délégation. Les deux parties ont eu à échanger des points de vue sur la coopération dans les domaines économique et commercial entre les deux pays en présence des opérateurs économique du pays. « La Chine et les Comores entretiennent une profonde amitié traditionnelle. Ces dernières années, grâce aux efforts conjoints des gouvernements et des entreprises des deux pays, la coopération pragmatique bilatérale a

obtenu des résultats fructueux et les échanges économiques et commerciaux sont devenus de plus en plus étroits », souligne l'ambassadeur de la Chine, Guo Zhijun. Et de poursuivre : « La Chine promeut fermement une ouverture de haut niveau, partage les opportunités et recherche un développement commun avec d'autres pays du monde, et invite les Comores à profiter des expositions et autres opportunités pour exposer des produits comoriens de haute qualité et caractéristiques auprès des consommateurs chinois. À l'avenir, l'ambassade de Chine continuera à jouer un rôle actif dans la promotion de la coopération économique et commerciale bilatérale ».

De son côté, le président de l'UCCIA Chamssoudine Ahmed a montré que ces échanges avaient pour objectif de consolider les relations et les échanges économiques entre les deux pays. Selon lui, ils ont discuté sur la possibilité d'exporta-



tion des huiles essentielles des Comores en Chine, la création d'un séminaire bilatéral portant sur le commerce, l'organisation des B2B, la pérennisation des échanges gagnant-gagnant, et les formations en renforcement de capacités à l'intention des entreprises et des institu-

tions comoriennes, le partage du savoir-faire entre les deux pays et la facilitation des procédures de visa pour l'entrée en Chine des commerçants comoriens.

Pour rappel, la Chine et les Comores ont signé plusieurs accords

commerciaux au début du mois de juillet 2023. La concrétisation de l'ouverture de la Chine aux produits comoriens a pris forme, par l'annonce de l'ambassadeur de Chine à Moroni au mois de juillet dernier de l'arrivée d'un lot de 356 kg de langoustes vertes sur le marché chinois. Il est question d'une ouverture offrant la possibilité de réaliser 70 millions de dollars d'échanges.

Elle concrétise les discussions, en décembre 2022, entre le président de la République Populaire de Chine, Xi Jinping et le président des Comores, Azali Assoumani. L'économie comorienne est, pour l'essentiel, agricole. Le girofle, l'huile d'ylang-ylang et la vanille constituent l'essentiel des exportations. Ces produits étaient, pour l'essentiel, vendus en Europe. La Chine vient d'ouvrir ses portes...

Andjouza Abouheir

## JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE :

## La prévention au cœur l'évènement

*En marge de la journée internationale de la lutte contre le diabète, le ministère de la santé en collaboration avec l'OMS et l'ONG Santé-diabète ont tenu une conférence pour mettre l'accent sur la sensibilisation et la prévention. C'était l'occasion pour l'ONG d'annoncer leurs activités.*

En présence de l'OMS et de l'ONG Santé-diabète, le directeur général de la santé Dr Saïdou Ben Ali est revenu sur la lutte contre cette maladie chronique qui se déclare lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline. Selon lui, le pays s'apprête à célébrer la journée internationale contre le diabète ce 14 novembre. Cette pathologie touche le monde entier et les Comores ne font pas exception. Il se caractérise

par trois catégories à savoir le diabète de type 1, dont 10% des personnes atteintes sont principalement les enfants et les jeunes adultes. Ensuite

le diabète de type 2, 90% des personnes atteintes de cette maladie sont particulièrement des adultes de plus de 45 ans. Le diabète gestation-

nel survient chez la femme enceinte avec une hyperglycémie de sévérité variable et des risques accrus de complications pendant la grossesse et l'accouchement. Et de développer ensuite un diabète de type 2.

« Selon l'enquête StepWise sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles réalisée dans le pays, il s'est avéré que 4,8% des 25-60 ans sont diabétiques, les hommes sont plus touchés que les femmes et les sujets plus âgés sont davantage concernés », avance-t-il avant de faire appel à la prévention pour lutter contre cette pathologie. « Nous nous apprêtons à mener une enquête avec l'appui de l'OMS, du projet Compass et l'ONG Santé-diabète afin d'avoir des chiffres sur la maladie ».

Pour le Dr Nassur Ahamada de l'OMS, la prévention doit être de

mise, sur comment sensibiliser sur cette maladie dans nos structures, dans nos localités, etc. « Prévenir le diabète de type 2 revient à réduire le facteur de risque modifiable. Pour ceci, il est impératif d'opter pour une alimentation équilibrée, manger moins sucré, manger des fruits, faire des activités régulières, surveiller le poids, etc. Des fois, l'on hérite cette maladie. Mais il faut contrôler son alimentation, sa glycémie, faire des activités sportives, etc. », explique-t-il. C'était l'occasion pour l'ONG Santé-diabète de dévoiler leurs activités durant ce mois à savoir des conférences débats, des caravanes de sensibilisation, réalisation d'une émission à l'Ortc, journée de dépistage dans les 9 sites de Ngazidja, marche pacifique pour sensibiliser la population, etc.

Andjouza Abouheir



## ÉDUCATION NATIONALE

## Les examens nationaux se dérouleront en juillet 2024

Le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a divulgué le calendrier des examens de fin d'année scolaire. Et ils débiteront tous en juillet prochain.

Dans le cadre de l'organisation des examens de fin d'année scolaire avec ses différentes composantes et pour tous les cycles pédagogiques dont le primaire, le collège, le secondaire et baccalauréat technique, le ministère de l'éducation nationale a dévoilé le déroulement des examens nationaux. Selon l'arrêté ministériel N°23-019 disponible sur le site du

ministère, le concours d'entrée en sixième aura lieu le 2 juillet prochain. Les épreuves du baccalauréat général se dérouleront du 13 au 16 juillet tandis que celles du baccalauréat technique débiteront le 13 pour finir le 18 juillet. Et les épreuves du brevet auront lieu du 21 au 23 juillet prochain. La session de remplacement sur le baccalauréat général est prévue du 5 au 8 août 2024. Et les oraux du BEPC du 7 au 9 août 2024.

Concernant les délibérations, celle du baccalauréat du premier groupe est prévue le 31 juillet et celle du deuxième groupe est prévue le 11 août. En ce qui concerne la délibération du premier groupe du

BEPC, elle est fixée au 4 août et celle du deuxième groupe est prévue le 12 août. Et le concours d'entrée en sixième, les résultats seront connus dans une date ultérieure.

Concernant les dispositions sécuritaires prises cette année pour favoriser un bon déroulement des épreuves, elles seront communiquées très prochainement. En tout cas le ministère précise que l'organisation est la même que l'année dernière notamment en matière de sanctions contre les fraudes aux examens sous le contrôle des instances appropriées.

Kamal Gamal



## ELECTIONS 2024 :

## En 6 jours, 13 dossiers de candidature ont été retirés à Mohéli

La commission électorale insulaire indépendante (CEII) Mohéli a procédé le jeudi 2 novembre à l'ouverture officielle du retrait des dossiers de candidature en vue des élections des gouverneurs des îles. En 6 jours, 13 prétendants se sont présentés pour le retrait des formulaires. Abdallah Bounou Abbasse, le président de la CEII Mohéli rassure que toutes les dispositions ont été prises pour que tout citoyen désirant se présenter candidat soit servi convenablement.

Effectuer le retrait du dossier de candidature ne signifie pas, certes dépôt de candidature, néanmoins les jeunes surtout, manifestent un engouement pour cette course au fauteuil de Bonovo (siège du gouvernorat). Dès l'ouverture officielle du retrait des dossiers le jeudi 2 novembre au lieu du mercredi 1er pour des raisons tech-

niques, deux jeunes Mohamed Abdou Msoili alias Baco indépendant, natif de Fomboni et Achafioun Abdullah de Nioumachoi, se sont rendus en premier pour retirer leurs dossiers de candidature au poste de gouverneur. Le premier, Baco est titulaire d'une licence de l'environnement et un master 2 en Décentralisation publique. « C'est le mouvement MPM (Mouvement populaire de Mohéli) qui m'a désigné candidat pour ces élections » précise-t-il avant de poursuivre que ce mouvement dont il est le fondateur n'est pas un mouvement d'opposition ni même de soutien au régime actuel.

Achafioun Abdullah jeune politicien agent de Comores Télécom, ancien candidat aux dernières législatives dans la région de Mlédjélé, a suivi pour le retrait de son dossier, puis Soifaoui Mkombé ce jeune notable qui a fait ses études en Turquie n'a pas tardé à le faire le

même jour. Ces 3 jeunes, pour rappel, ont signé un pacte de partenariat et de solidarité.

Du deuxième jour au 7ème jour, ce mercredi la CEII a enregistré 13 personnes venus faire le retrait de leurs dossiers en majorité des jeunes dont deux femmes Chamina Ben Mohamed la candidate du parti CRC et Mraati Keldi une ancienne militante du mouvement Hury du Dr Achmet. Il faut noter que Dr Hassanaly Abdoulanziz avec son équipe, sur le terrain de précampagne depuis 7 mois ne compte pas désarmer malgré qu'il ne soit pas désigné candidat du parti au pouvoir comme il l'attendait. Son staff est allé faire également le retrait de dossier. Le député Abdallah Said Sarouma (Chabhane) pourtant de la CRC, a fait faire le retrait du dossier également pour conquérir Bonovo et son staff politique précise bien que cette candidature est irréversible.



Le gouverneur de l'île Mohamed Said Fazul, de retour d'Anjouan pour l'investiture des candidats de la CRC, a fait une allocution de remerciement à son domicile et il laisse croire sans le dire explicitement qu'il peut se porter candidats à sa propre succession. Le

président de la CEII Mohéli Abdallah Bounou Abbasse rassure que toutes les dispositions ont été prises pour que tout citoyen désirant se présenter candidat soit servi convenablement.

Riwad

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufé Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES  
Unité-Solidarité-Développement

## CAISSE DE RETRAITES DES COMORES

Etablissement Public Autonome

B.P 2459 Moroni Coulée Tel : 773 33 11 / 764 41 28 Tel/Fax : 773 80 69 E-mail : crc@comorestelecom.km

## COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de la Caisse de retraites des Comores a pris connaissance de la tenue d'une réunion politique organisée ce mercredi 8 novembre dans ses locaux par le Collectif des retraités avec Mr KIKI candidat aux présidentielles. La Direction dénonce avec la plus grande fermeté cette initiative unilatérale et illégale du Collectif des retraités d'organiser en son sein une rencontre à caractère politique en violation des règles d'éthique professionnelle de l'établissement.

La Direction Générale de la Caisse de retraites met souvent ses locaux à la disposition du Collectif des retraités pour organiser des rencontres à caractère purement professionnel en vue d'échanger sur diver-

ses questions en lien avec leurs revendications légitimes et leur avenir statutaire. Mais, en aucun moment, elle n'a donné un quitus à la tenue de telles réunions et ne tolérera pas que ses locaux soient transformés en lieux de rencontres politiques au mépris des textes qui régissent l'institution.

La Direction Générale rappelle que la Caisse de retraites est un établissement public à vocation sociale, sensible chargé de gérer la retraite, salaire de remplacement pour les vieux jours des assurés. En raison de sa vocation sociale, l'observation de la neutralité est de règle. Ainsi donc, le Collectif des retraités ne doit pas profiter des faveurs qui lui sont accordées pour tenir des séances de réflexion avec des

leaders d'un parti politique au sein de l'établissement.

La Direction Générale de la Caisse de retraites se désolidarise totalement avec cette initiative du Collectif des retraités et se réserve le droit de retirer la confiance qu'elle lui avait accordée. La Direction Générale demande des explications à ses membres à défaut de quoi elle prendra les dispositions appropriées pour suspendre, à compter de ce jour, toute rencontre en son sein quelle que soit sa nature afin de préserver l'intégrité des lieux.

Moroni le 8 novembre 2023.

LA DIRECTION GENERALE